



HAUTE AUTORITE DE
LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE

Autorité Administrative Indépendante

COMMUNIQUE DE LA HACA

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) prend acte de l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration et de la nomination d'un nouveau Directeur général à la RTI, en l'occurrence Monsieur Ahmadou BAKAYOKO, précédemment Directeur général-Adjoint.

C'est l'occasion pour la HACA de féliciter le nouveau Directeur général et de l'assurer de tout son soutien.

La HACA adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles hautes fonctions à l'ancien Directeur général, Monsieur AKA Sayé Lazare qui a su conduire sa mission dans une période difficile.

La HACA, aux termes de la loi, est chargée entre autres missions, de favoriser et de garantir le pluralisme, de veiller à la qualité et à la diversité des programmes, au développement et à la promotion de la communication audiovisuelle nationale.

La HACA réaffirme son appui total au nouveau Directeur général de la RTI qui, dans la cohésion avec ses collaborateurs, saura effectuer le saut décisif qui permettra à ce média audiovisuel de service public, de relever les défis majeurs liés à la libéralisation de l'espace télévisuel et à la migration vers le numérique.

Enfin, la HACA, réitère son entière disponibilité à examiner avec l'attention requise, les préoccupations qui lui seront soumises par les responsables de la RTI.

Fait à Abidjan, le 24 mai 2013

Pour la HACA

Le Président



Ibrahim Sy Savané
Ibrahim SY SAVANÉ